Teamstarter : le financement participatif intra-entreprise pour impliquer les collaborateurs

Et si les attentes des salariés en entreprise n'étaient plus les mêmes qu'auparavant ? Selon Ségolène Mouterde, "avant, on regardait beaucoup le salaire et les horaires, et maintenant, on regarde un peu plus le sens et l'autonomie". Teamstarter, sa société, veut répondre à ces nouvelles attentes.

Temps de lecture : minute

25 novembre 2022

"Il y a quelques années, j'avais eu une idée que je voulais proposer à mon entreprise, et ça a été impossible, c'était trop compliqué, il fallait faire des validations auprès de trop de hiérarchie", raconte Ségolène Mouterde. Vincent Desmares, le cofondateur, avait rencontré les mêmes problématiques, il n'en fallait pas moins pour qu'ils se lancent dans la création d'une plateforme de crowdfunding, interne en entreprise : Teamstarter.

Le sentiment d'appartenance en entreprise n'est plus le même

La fondatrice croise deux constats : la prise d'initiative est un excellent levier d'engagement, parce qu'elle permet aux collaborateurs de se sentir impliqué, mais elle est beaucoup trop complexe, voire impossible, pour un collaborateur lambda. Teamstarter veut répondre à ce besoin : "l'idée, c'est de mener des petits projets, à l'échelle du collaborateur. Les typologies de projet sont choisies par nos clients, sur la RSE, l'expérience

collaborateur, etc. Et les salariés vont pouvoir proposer leurs idées sur la plateforme". C'est donc la fin des traditionnelles "boîtes à idées", dont les projets sont rarement réalisés.

Concrètement, les entreprises allouent un budget mensuel à chaque salarié par le biais de Teamstarter. Grâce à cette somme, tous les collaborateurs peuvent proposer des projets qui leur tiennent à cœur et auxquels leurs collègues vont pouvoir participer. "Avec Teamstarter plus de 92 % des projets proposés voient le jour". Comme une collecte de Lego dans les entreprises afin de créer des rampes d'accès permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux agences bancaires ou la création de tutoriels pour faciliter l'usage des outils internes.

La fondatrice donne l'exemple de leur travail avec <u>Sopra Steria</u>: "Il y a un vrai besoin de consolider le sentiment d'appartenance, puisque les collaborateurs sont des consultants, qui sont très peu dans l'entreprise. Comment on renforce ce sentiment d'appartenance et à la culture d'entreprise? Sur Teamstarter ils ont proposé des projets de cohésion qui vont réunir des collaborateurs".

Une première levée de fonds

La fondatrice raconte que ce n'est pas la première fois qu'elle se lance en tant qu'entrepreneuse. "Il y avait vraiment cette idée de se dire, on crée une entreprise qui soit rentable, un business modèle qui fonctionne, une croissance qui soit là. La levée de fonds ne doit pas être un moyen d'effectuer la survie de l'entreprise, ça doit être un accélérateur". Un état d'esprit qui rappelle bien celui du <u>Club Bootstrap</u>, dont elle est membre.

Et Teamstarter doit maintenant accélérer. 7 millions d'euros ont été levés il y a quelques semaines. Auprès d'Odyssée Venture, Matters, Financière Vecteur (véhicule d'investissement de Banque Populaire Val de France) ou encore les business angels Benoît et Bertrand Leclercq (Président de

Créadev et Fondateur de Abor et Sens et président du groupe Abilways), Nicolas Petrovic (ancien CEO de Siemens et Eurostar), Benoît Queyrel (serial entrepreneur et président fondateur chez AptiSkills) et Patrick Dixneuf (ancien directeur général Aviva Europe et Président du Cercle Turgot), entre autres.

Une levée de fonds "pour le marketing, l'international et le produit", explique Ségolène Mouterde. "Nous voulons aller plus loin que le crowdfunding. Parce que chez beaucoup de nos clients, nous sommes l'outil collaboratif le plus utilisé, cela nous permet de réfléchir à proposer d'autres fonctionnalités que le financement participatif". À l'international, la fondatrice parle de tester les marchés : "Nous allons passer par nos clients existants à l'international, faire du test and learn, et accélérer d'un point de vue commercial dans les pays ou cela fonctionne".



À lire aussi Est-ce à l'entreprise d'assumer la responsabilité de la santé mentale des salariés ?